



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN - MALI - FRANCE - CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

Projet d'Appui aux OSC du Bénin dans le contexte de la Lutte contre le Financement du Terrorisme

ATELIER DE VALIDATION

Etude juridique consacré à : « **l'Etat des lieux du droit positif béninois relatif à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et son impact sur l'espace civique** »





GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN – MALI - FRANCE – CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

Table des matières

.....	1
.....	1
1. CONTEXTE DE L'ATELIER	3
1. CEREMONIE D'OUVERTURE	4
2. MISE EN PLACE D'UN PRESIDUM	6
3. ADOPTION DE L'AGENDA DE L'ATELIER	6
4. PRESENTATIONS DE L'ETUDE	7
5. PRÉSENTATION DES MODULES DE FORMATIONS DESTINÉS AUX OSC	7
6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE RÉSILIENCE DES OSC DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME AU BÉNIN.....	8
7. ÉCHANGE SUR LES OBSERVATIONS ET LES RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DU RAPPORT D'ÉTUDE.	9



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN - MALI - FRANCE - CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

Cotonou, le 8 juin 2023 à Hôtel JB&G de la Bourse de travail

1. CONTEXTE DE L'ATELIER

Ces dernières décennies ont vu s'amplifier la mondialisation de la lutte contre la finance criminelle, notamment, contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Une politique d'harmonisation des processus et procédures de lutte fondée sur les standards internationaux, en l'occurrence les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), s'est imposée aux pays à travers le monde. Au plan législatif, les Etats sont contraints de se doter de lois incriminant le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Au plan institutionnel, la création de cellule de renseignement financier est devenue une exigence au niveau national. La conduite d'évaluation nationale des risques de Blanchiment de Capitaux et Financement du Terrorisme (BC/FT), l'élaboration de stratégie nationale de LBC/FT, l'évaluation des pays par les pairs, le renforcement des capacités des acteurs de la lutte et la coordination nationale et la coopération internationale sont désormais prônés.

C'est dans ce contexte de mise en place des dispositifs de LBC/FT, par la promulgation d'une nouvelle loi sur la LBC/FT, en renforçant les mécanismes de coordination par la création d'organes de contrôle et une juridiction répressives que GAPP-Bénin a recruté un expert pour l'étude juridique consacré à : « **l'état des lieux du droit positif béninois relatif à la LBC/FT et son impact sur l'espace civique** » dans le cadre du « **Projet d'Appui aux OSC du Bénin dans la Lutte contre le Financement du Terrorisme** » financé par Global Center on Cooperative Security.

Pour apprécier et valider le rapport d'étude, il a été organisé le Jeudi 08 Juin 2023 un atelier à l'Hôtel JB &G de la Bourse du travail à Cotonou.

Le présent rapport fait cas des différentes observations et recommandations de cet atelier.



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN - MALI - FRANCE - CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

L'**objectif principal** du présent atelier est de valider les résultats obtenus de l'étude sur « l'état des lieux du droit positif béninois relatif à la LBC/FT et son impact sur l'espace civique ».

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Partager avec les acteurs de la société civile, le contenu du rapport d'étude,
- ✓ Analyser et valider les résultats obtenus de l'étude au regard du TDR,
- ✓ Recueillir les recommandations
- ✓ Élaborer un plan d'opérationnalisation et un chronogramme de mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier de validation.

Cet atelier a regroupé divers acteurs étatiques notamment, le Président de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH), le conseiller juridique de **Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (MISP)** qui est l'un des ministères de tutelle des OBNL, la représentante de la **Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)**, le représentant de **l'AMNESTY International**, le représentant de l'Association de Banques du Bénin, la Maison de la Société civile et bien d'autres organisations telles que le Think Thank Wathi et le Civic Academy for Africa's Future(CIAAF).

La liste des participants est annexée au présent rapport.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

Prenant la parole, le Coordonnateur du projet **PAO-LCFT-Bénin Gildas PADONOU** a souhaité la bienvenue aux participants et a salué la présence effective de tous. Les motivations du projet et ainsi les enjeux soutenus par Global Center on Cooperative Security ont été partagés avec les participants. Dans son allocution, il a évoqué les fondements juridiques qui protègent l'espace civique en se basant sur les normes de droit international. De même, il a souligné la nécessité pour les acteurs de contribuer à la construction d'un espace civique sûr et porteur de propositions allant dans le sens de la paix et du bien-être sociale. Pour conclure ses propos, il a rappelé que l'accès des ONG de défenses des droits de l'Homme au financement est un droit, mais ce droit reste diminué par la multiplication des obstacles posés par les



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN - MALI - FRANCE - CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

autorités à l'accès des organisations de la société civile au financement, par l'instauration de juridiques restrictifs et le lancement de campagnes de diffamation. À cela, il ajoute le prétexte de la lutte contre le financement du terrorisme, pour restreindre considérablement l'accès des organisations de la société civile aux sources de financement. Par ces mots, le Chargé du projet explique la nécessité de l'étude visant à présenter l'état des lieux du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme et l'importance du renforcement de capacité des OSC de défenses des droits de l'homme. Par la suite, se fus le tour du président de GAPP Bénin.

Hermann KEKERE, Président de **GAPP-Bénin** a remercié tous les participants pour avoir honoré de leur présence et a rappelé l'importance de l'activité. Il a ensuite rappelé à l'assistance le cadre et le contexte de cette étude avant de présenter les objectifs et les résultats attendus. Pour lui la lutte contre le financement du terrorisme pose un problème de responsabilisation des acteurs sociaux afin qu'ils ne soient pas utilisés à leur propre insu comme un canal de financement du terrorisme. Enrichissant ses interventions par ses propres expériences avec les banques, le président confirme la quintessence de cette étude et invite les différents participants à une écoute attentive pour mentionner les points d'ombre ou les apports.

Monsieur Clément CAPO-CHICHI, Président de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (**CBDH**), dans son allocution a reconnu l'importance de ladite étude et souligne que le blanchiment de capitaux reste un fléau récurrent ; il continue en mentionnant que la notion de Blanchiment de capitaux reste toujours non comprise par la grande masse de la population donc il urge de parfaire cette étude et vulgariser les lois qui régissent la lutte de ce fléau. Il a également exhorté les différents acteurs à divers niveaux à s'impliquer et à accompagner le Projet pour que les résultats attendus soient de qualité. Pour finir, il a exhorté chacun en ce qui le concerne, a joué pleinement sa partition pour qu'à la fin, les objectifs assignés au présent atelier soient atteints. C'est sur ces mots, qu'il a déclaré ouverts, les travaux de l'atelier de validation du rapport de « **l'état des lieux du droit positif béninois relatif à la LBC/FT et son impact sur l'espace civique** ».



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN – MALI - FRANCE – CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

2. MISE EN PLACE D'UN PRESIDIUUM

A la suite du cérémonial, les participants ont mis en place un bureau composé comme suit

- Président de la CBDH : Clément CAPO-CHICHI
- Président de GAPP-Bénin : Hermann KEKERE
- Chargé de Projet : Gildas PADONOU
- Expert de l'étude : Dr Thierry BIDOUZO Enseignant Droit Public/UAC

3. ADOPTION DE L'AGENDA DE L'ATELIER

L'agenda adopté porte principalement sur les points suivants :

- ✓ Mot de bienvenu du Chef de projet
- ✓ Allocution du Président de GAPP
- ✓ Lecture et adoption des points inscrits à l'ordre du jour
- ✓ Présentation de « l'état des lieux du droit positif béninois relatif à la LBC/FT et son impact sur l'espace civique »
- ✓ Échange sur les observations et les recommandations pour l'amélioration du rapport d'Étude.
- ✓ Présentation des modules de formations destinés aux OSC
- ✓ Présentation et adoption du Plan d'action de résilience des OSC dans le contexte de lutte contre le financement du terrorisme au Bénin



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN – MALI - FRANCE – CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

4. PRESENTATIONS DE L'ETUDE

Le communicateur dans sa présentation a abordé les points suivants :

- a. Présentation de l'encadrement juridique des OSC
- b. Les insuffisances de l'encadrement juridique
- c. L'impact de la lutte contre le financement du terrorisme sur la vie des OSC
- d. La conformité du cadre juridique national de la lutte contre le financement du terrorisme aux exigences internationales
 - ✓ Un cadre juridique convenable
 - ✓ Un cadre juridique lacunaire
- c. Les ressources et garanties
- d. Les ressources pour une meilleure adaptation des normes de lutte BC/FT aux OBNL/OSC
- e. Les garanties contre les effets des mesures de lutte BC/FT

5. PRÉSENTATION DES MODULES DE FORMATIONS DESTINÉS AUX OSC

- a. Module 1. Le cadre juridique de la lutte contre le financement du terrorisme
- b. Module 2 : La typologie des mécanismes de financement du terrorisme par les OSC, les risques et les indicateurs de risques.
- c. Module 3 : Les obligations et le rôle des OSC dans la lutte contre le terrorisme



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN - MALI - FRANCE - CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE RÉSILIENCE DES OSC DANS LE CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME AU BÉNIN.

Dans sa présentation, le Dr Thierry BIDOUZO, expert en droit international des droits de l'Homme a exposé les différents textes et normes internationales relatifs à la protection de l'espace civique avant de descendre vers les normes régionales notamment celles du Groupe d'Action Financière GAFI et pour finir, il a procédé à une étude comparative du droit positif béninois en matière de lutte contre le financement du terrorisme avec les normes internationales. Cet exercice a permis à l'expert de relever les lacunes du dispositif juridique béninois de lutte contre le financement du terrorisme et son impact sur l'espace civique. Il a également insisté sur les recommandations du GAFI notamment la recommandation n°8 relatif au risque de vulnérabilité des OBNL en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Le contenu de la présentation a comblé les attentes des participants, mais elle a également suscité des discussions de grand intérêt sur la protection de l'espace civique dans le contexte de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux. Ces différentes contributions seront résumées dans le point 4 du présent de rapport. La représentante du CENTIF pour sa part, a rappelé les exigences auxquelles les OBNL sont assujetti pour se prémunir contre les risques d'abus et de financement du terrorisme. D'une part, elle a évoqué l'obligation pour les OSC de déposer les états financiers préalablement certifié par un expert-comptable assermenté. D'autre part elle a suggéré qu'un accent particulier soit mis sur la sensibilisation des OSC afin de réduire les risques d'abus des organisations bancaires ainsi que celles étatiques dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme. De même elle a présenté quelques mesures de répression (le gel administratif) et les possibilités de poursuites pénales prévues aux articles 162 et 163 du code pénal en vigueur au Bénin. Le représentant de l'association des Banques du Bénin quant à lui a expliqué les possibilités pour les OSC de se mettre en groupe pour aller vers les prestataires de ces différents services de comptabilité afin des réduire les coûts. De même, le président de



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN - MALI - FRANCE - CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

la commission des Droits de l'Homme à faire part de son inquiétude sur la situation particulière des organisations religieuses qui, au regard de la connotation religieuse que peut prendre le terrorisme, expose ces derniers à des risques de présomption de financement du terrorisme. Il a rappelé les risques de discrimination qui peuvent en découler ainsi que la fragilisation de l'espace civique dans son ensemble, au regard des mesures de répression mis en place par l'Etat béninois.

7. ÉCHANGE SUR LES OBSERVATIONS ET LES RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DU RAPPORT D'ÉTUDE.

Les échanges ayant suivi la présentation du contenu de l'étude a permis de recueillir les observations et recommandations des participants. De riches expériences et contributions ont été apporté par l'ensemble des participants notamment le président de la commission Béninoise des Droits de l'Homme, le représentant de l'association des banques du Bénin et la représentante du CENTIF.

Il est recommandé à l'issue de cet atelier ce qui suit:

- Mettre sous forme de capsule vidéo les différents modules pour une diffusion par Youtube;
- Multiplier les activités de sensibilisation et de vulgarisation sur les risques de financement au profit des OSC les plus vulnérables,
- Collaborer avec les OSC de défenses à fin de détecter les opérations financières suspectes et d'en informer à cet effet la CENTIF,
- Œuvrer à l'aboutissement d'une définition opérationnelle du financement du terrorisme par les OSC
- Fédérer toutes les administrations concernées autour de la thématique de lutte contre le financement du terrorisme notamment la Direction des relations avec les institutions et de la promotion des dynamiques sociale (Ministère de la justice)



GROUPE D'ACTION POUR LE PROGRES ET LA PAIX

BÉNIN – MALI - FRANCE – CANADA

gappafrique@hotmail.com / www.gappafrique.org

- Mettre en place un système de la circulation de l'information à la base par l'installation d'un canal d'information au niveau des OSC ;
- Organiser la vulgarisation et la diffusion des résultats de l'étude ;

CONCLUSION

Sous réserve de la prise en compte des observations et recommandations, le rapport de l'étude est adopté par l'assistance.

Pour finir, le Président du Groupe d'Action pour le Progrès et la Paix (GAPP-Bénin), a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions très appréciées pour l'amélioration du rapport d'étude sur « l'étude juridique du droit positif béninois en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux et son impact sur la protection de l'espace civique ». Par ailleurs, il a rassuré les participants de la prise en compte des divers observations et recommandations en vue d'améliorer le rapport d'étude d'une part mais aussi, il a également pris l'engagement de porter ces observations auprès du partenaire Global Center on Cooperative Security afin d'envisager la mise en œuvre du plan d'action de résilience des OSC mais aussi des actions de plaidoyer auprès du gouvernement et de l'Assemblée nationale afin que les OSC soit associés aux initiatives de législation ayant un impact sur l'espace civique comme c'est le cas avec la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux.

Fait à Cotonou le 10 juin 2023